

Inspection & Exploitants **EN ACTION(S)**

Pollutions et risques en réduction

Action n° 14 – 2019

Orano à Bessines-sur-Gartempe reconversion industrielle d'un ancien site minier (87)

Du neuf en 2019 pour le Site Industriel Orano de Bessines

Le Site Industriel de Bessines (SIB) est un ancien site minier comportant 6 installations classées :

- 3 stockages de résidus de traitement de minerai uranifère et leur station de traitement des eaux, commune avec le traitement des rejets des travaux miniers (Orano Mining),
- une installation de production de générateurs de plomb 212, isotope rare utilisé pour des traitements dits d'alphathérapie ciblée, une approche prometteuse dans la lutte contre les cancers pour lesquelles les options thérapeutiques sont limitées (Orano med : LMT : Laboratoire Maurice Tubiana),
- un entreposage d'uranium appauvri (U_3O_8 - Orano Cycle)
- un important centre de R&D du groupe Orano avec des pilotes et un laboratoire d'analyses (le SEPA – Orano Mining).

C'est un important pôle de compétences du Groupe Orano (ex-Areva), qui emploie près de 143 personnes.

Plusieurs actions réalisées depuis deux ans par l'inspection se sont soldées début 2019 par la signature d'arrêtés préfectoraux concernant ces différentes installations :

- un arrêté préfectoral du 28/01/2019 autorisant la création d'un nouveau bâtiment de 8 500 m² aux normes techniques et environnementales les plus modernes pour le SEPA, rebaptisé Centre d'Innovation en Métallurgie Extractive (CIME). Cet investissement de près de 30 millions d'euros pour un bâtiment à la sécurité renforcée et à la gestion environnementale améliorée va regrouper les activités de plusieurs unités existantes pour permettre d'améliorer les performances d'analyses et de R&D du site. *CF encart ci-après*
- un arrêté préfectoral du 28/01/2019 autorisant la création d'une installation de stockage des boues issues du traitement des eaux minières en Haute-Vienne (dénommée Unité de Stockage de Lavaugrasse : USL) alors qu'il n'y avait plus d'installation autorisée à les recevoir.

- un arrêté préfectoral du 18 avril 2019 encadrant une extension de capacité pour le Laboratoire Maurice Tubiana. Dans un contexte de développement rapide de ses activités par la multiplication d'essais pré-cliniques et cliniques dans le monde dont les résultats sont très prometteurs, il était important pour l'exploitant que l'inspection soit réactive face à sa demande déposée fin octobre 2018, les investissements prévus correspondant à plusieurs millions d'euros. Les travaux de réarrangement des activités existantes et d'agrandissement du bâtiment ont ainsi pu démarrer conformément au planning prévisionnel particulièrement serré de l'exploitant (Orano Med).
- un arrêté préfectoral du 11 février 2019 relatif au suivi à long terme des stockages de résidus de traitement de minerai uranifère du Brugeaud et de Lavaugrasse. Cette action à l'initiative de l'inspection a permis de reprendre, compléter et actualiser les prescriptions de suivi des stockages encadrés par de multiples arrêtés antérieurs. Elle va permettre un meilleur suivi de l'état des installations et de leurs rejets dans l'environnement, d'approfondir la connaissance du fonctionnement hydrogéologique du site, ainsi qu'une meilleure lisibilité des obligations de l'exploitant par toutes les parties.

3 questions à...

Régis Mathieu, chef d'établissement du site Industriel de Bessines (SIB)

- 2019 va voir d'importants chantiers se concrétiser sur le site de Bessines. Quel a été pour vous l'apport / le rôle de l'inspection vis-à-vis de tous vos projets ?

Il est clair que l'inspection a été un facilitateur efficace pour nous, d'autant plus que nos sujets étaient très complexes sur un site multi-exploitants. Elle nous a guidés dans ce processus réglementaire, qui de surcroît a fait face à quelques changements de réglementations lors de l'instruction des dossiers. Elle nous a logiquement imposé les mesures réglementaires strictement nécessaires à nos activités mais toujours en replaçant les difficultés dans leur contexte (ancien site minier...).

- Concernant le nouveau bâtiment du CIME, quels avantages/bénéfices comptez-vous tirer de cet important investissement ?

Ce nouvel arrêté pour le nouveau bâtiment CIME nous tire vers le haut tout d'abord sur des standards de sécurité (incendie...) mais également sur les standards environnementaux (rejets atmosphériques, rejets aqueux...). Au-delà du respect des normes, cela traduit concrètement l'engagement d'Orano à aller plus loin en matière environnementale. Aussi, le regroupement au sein du CIME des équipes du SEPA actuellement séparées dans deux bâtiments éloignés permettra de bénéficier d'un processus plus « lean » ce qui se traduira inévitablement par un gain de productivité (réseau industriel, résultats

d'analyse délivrés plus vite, synergies entre les sections) et des économies d'échelle en matière de consommation énergétique. Plus globalement, l'autorisation obtenue (différentes rubriques d'entreposage et d'activités) couvre un domaine plus vaste. Elle devrait donc permettre au CIME de réaliser de nouveaux essais, de nouvelles analyses. Elle constitue le socle de l'élargissement des activités du SIB vers des sujets tels que la valorisation des matières. Le SEPA est reconnu internationalement pour ses compétences dans les procédés hydro métallurgiques principalement dans le secteur minier. Ce nouveau projet constitue donc aussi une réorientation du business pour trouver de nouveaux leviers de croissance externe et conquérir des marchés dans d'autres secteurs (recyclage matières, décontamination).

- Si vous aviez un message à faire passer à la DREAL, quels serait-il ?

La DREAL Nouvelle-Aquitaine (site de Limoges) a toujours été réactive à nos demandes, très probablement grâce à une proximité géographique permettant des rencontres, des sessions de travail pour affiner les projets. En tant qu'industriel, avoir un service d'inspection de la DREAL « proximal » représente un véritable atout pour le territoire limousin et surtout pour son développement.



Chantier d'agrandissement du LMT